



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



En Guyane, les personnes handicapées restent souvent très éloignées de l'emploi



La loi du 11 février 2005 renforçant les mesures en faveur de l'égalité des droits et des chances, de la participation et de l'accès à la citoyenneté des personnes en situations de handicap fête ses 18 ans, demain. De nombreuses manifestations auront lieu partout en France pour marquer cette date. En Guyane, les acteurs engagés sur le volet professionnel se réunissent aujourd'hui pour échanger autour de ce sujet. Cette rencontre se veut la première d'une série d'espaces de concertation et d'information entre eux.

Il y aura dix-huit ans demain, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées posait le principe selon lequel « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ». Les deux avancées les plus connues sont

la création de la prestation de compensation du handicap (PCH) et l'obligation d'accessibilité des établissements recevant du public, des locaux professionnels, des transports publics, de la voirie, des services publics... Des manifestations se déroulent partout en France, pour marquer cet anniversaire.

En Guyane, l'accent est mis sur la vie professionnelle des personnes handicapées : formation, qualification, accès et maintien dans l'emploi... Les acteurs de ce champ se réunissent cet après-midi, à Cayenne. Cette rencontre vise à mieux se connaître, travailler la diversification des parcours des personnes handicapées, débattre autour des parcours vers l'emploi des jeunes, présenter les offres des entreprises adaptées...

« Des freins multiples à leur insertion professionnelle »



« En Guyane, la situation est compliquée car certaines structures sont manquantes et les entreprises recrutent moins. Surtout, les personnes que nous accompagnons sont très éloignées du milieu de l'emploi, ce qui multiplie les freins à leur insertion professionnelle », témoigne Katia Belas, responsable de la Plateforme d'accompagnement guyanaise, d'orientation, formation et insertion professionnelle (Pagofip). La structure, installée par l'Epnak en 2019, « propose une coordination des parcours, depuis l'orientation professionnelle jusqu'à l'inclusion dans l'emploi ».

Sur le territoire, la mission se révèle particulièrement ardue : « Quand nous avons ouvert, en octobre 2019, les établissements médico-sociaux nous ont tous appelés, car ils sont en grande difficulté pour insérer les personnes qu'ils accompagnent et qui sont en fin de prise en charge. Car qui dit emploi dit diplôme. Accéder à une formation nécessite un minimum de compétences », poursuit Katia Belas. Or elle estime qu'environ 60 % du public suivi ne maîtrisent pas les compétences de base telles que lire, écrire, compter. C'est pourquoi une réflexion est portée sur la manière de « faire reconnaître les compétences techniques acquises par les personnes qui n'ont pas accès à une formation ».

« 35 personnes, 35 emplois du temps différents »

Dans ces conditions, l'accompagnement se limite à quelques dizaines de personnes handicapées – 35 l'an dernier pour la Pagofip. « Les pathologies sont lourdes, avec de plus en plus de maladies psychiques. Les prises en charge aussi, avec une interrogation sur la capacité de la personne à travailler de manière pérenne. L'accompagnement est individualisé, modulable », avec neuropsychologue, infirmier, formateurs, conseiller en insertion professionnelle, conseillère en économie sociale et familiale... « Les 35 personnes avaient 35 emplois du temps différents. »

Quand elles ne peuvent pas rejoindre une entreprise classique, les personnes handicapées peuvent être orientées vers les établissements ou services d'aide par le travail (Esat). La Guyane en compte deux, gérées par l'Adapei et l'Ebène. Cet après-midi, le projet d'en créer d'autres ou d'élargir leurs activités par exemple au tourisme, devrait être évoqué. « Deux Esat, cela paraît peu. Et la nature de leurs activités ne convient pas toujours aux femmes », souligne Katia Belas. Outre les Esat, il existe les entreprises adaptées, telles Adap Pro Services (Adapei) et Yepi Chwitt (Apajh).

« Le handicap continue de faire peur »

La responsable de la Pagofip constate que les personnes qui arrivent à rejoindre le marché du travail classique sont « celles qui ont le moins de frein et qui ont été le plus accompagnées par leur famille. C'est très important. Nous en avons eues qui sont passées par la plateforme. Une personne qui avait besoin de reprendre confiance en elle ou une autre qui s'était perdue dans les méandres administratifs. » Mais elle constate que si beaucoup d'entreprises prennent volontiers

des stagiaires, la transformation en un contrat de travail est rare. « Le handicap continue de faire peur. »

Pour repérer au mieux les potentialités du public suivi, la Pagofip réalise, depuis l'an dernier, des évaluations primaires médico-psycho-sociales ou à caractère professionnel de courte durée, à la demande de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Ces évaluations visent à repérer les potentialités des personnes accompagnées, d'identifier les situations de travail possibles et l'aptitude à occuper un emploi, élaborer un projet professionnel... La rencontre de cet après-midi, à laquelle sont attendus les organisations d'employeurs, doit permettre de porter l'effort encore plus loin.



Des manifestations autour de la loi de 2005



Depuis hier, plusieurs manifestations sont organisées, sur tout le territoire, autour de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Aujourd'hui

- Réflexion et échanges entre professionnels autour de l'accompagnement vers l'emploi, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, à l'hôtel Royal Amazonia (Cayenne).
- Matinée d'échanges des trois fonctions publiques autour de l'accès aux droits des personnes handicapées, à la Direction des Affaires Culturelles (Cayenne).
- Sensibilisations au lycée de Mana, aux collèges de Grand-Santi, de Saint-Georges et Paul-Jean-Louis (Saint-Laurent du Maroni), dans les écoles Maximilien-Saba, Gaëtan-Hermine, René-Barthélémi (Cayenne), Etienne-Ribal (Macouria), dans les agences Pôle emploi

◆ Journée portes ouvertes à l'Institut de formation en santé demain



L'Institut de formation en santé organise une journée portes ouvertes, ce samedi, de 9 heures à 14 heures, sur le campus universitaire de Troubiran, à Cayenne. L'institut regroupe l'Institut de formation aux soins infirmiers (Ifsi), l'Institut de formation des aides-soignants (Ifas), l'Institut de formation des auxiliaires de puériculture (Ifap) et la formation de préparateur en pharmacie hospitalière (PPH).

Des ateliers et un quiz seront proposés au cours de la matinée.

◆ Dengue : penser impérativement à une confirmation biologique



Santé publique France a publié, hier, un point épidémiologique sur la dengue. Depuis le début de l'année, cinq cas ont été confirmés biologiquement : quatre à Saint-Laurent du Maroni et un à Kourou. Le statut autochtone a pu être vérifié pour quatre d'entre eux. Le sérotype DEN-3 a été identifié à deux reprises, un sérotype qui n'a pas circulé depuis 15 ans sur le territoire (population peu ou pas immunisée). Les autres souches n'ont pas pu être sérotypées. Une recherche active de cas suspects a été effectuée pour deux d'entre eux.

En cette période, il est **essentiel de solliciter une confirmation biologique** pour tout cas clinique évocateur : fièvre élevée (température supérieure ou égale à 38,5°C de début brutal évoluant depuis moins de 10 jours + syndrome algique en l'absence de tout point d'appel infectieux. Le nombre de cas hebdomadaires

évocateurs variait entre 19 et 44 au cours des cinq dernières semaines.

Si l'échantillon est négatif à la dengue, orienter impérativement celui-ci vers le CNR arbovirus de l'Institut Pasteur, afin de repérer au plus tôt tout autre arbovirus qui circulerait sur le territoire.

◆ L'hôpital de Cayenne va coopérer avec la Guinée



Le Centre Hospitalier de Cayenne a été retenu par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) pour participer à des travaux de coopération avec un hôpital de Guinée. Le ministère de la Santé et de la Prévention lui a proposé de monter une mission exploratoire avec le CHU de Martinique pour apporter un appui sur l'administration et de l'ingénierie biomédicale à l'hôpital de N'Zérékoré (sud-est). Pour cela, l'hôpital de Cayenne recevra une dotation de 10 000 euros afin de couvrir les frais de déplacement de deux de ses agents. En fonction du diagnostic établi à l'issue de cette étape exploratoire, l'établissement pourra mobiliser davantage de professionnels et déposer une demande de financement dans le cadre de l'appel à projets « Coopération hospitalière internationale » 2023.

◆ Deux appels à projets pour le mieux-être des populations de l'intérieur

L'ARS lance deux nouveaux appels à projets en faveur du mieux-être des populations de l'intérieur :

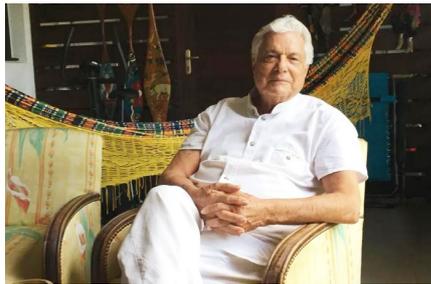


- Pour des actions visant à désenclaver de la prévention et de la santé : <https://bit.ly/3RFtQsW>
- Pour la constitution de plans d'amélioration des conditions de vie et de mobilisation citoyenne : <https://bit.ly/3l84QYu>

Ces appels sont essentiellement constitués pour les associations et établissements de santé présents sur communes concernées (Maripasoula, Papaïchton, Grand-Santi et Camopi).

Renseignements : ars-guyane-interieure@ars.sante.fr ou par message WhatsApp au +594 694 25 01 84.

◆ Le Pr Mathieu Nacher rend hommage au Dr Roger Pradinaud



Après l'URPS médecins en fin d'année, le Pr Mathieu Nacher (CHC) rend à son tour un hommage au Dr Roger Pradinaud. Dans **la dernière Lettre de la société de médecins des voyages**, pilotée par le Dr Nicolas Vignier (ex-CHC), il dresse le portrait « sans doute imparfait de cet homme bigger than life (...) arrivé en Guyane au début des années 1960 (et) devenu un spécialiste mondialement reconnu des pathologies tropicales présentes en Amazonie ».

Mathieu Nacher relate combien ce pupille de la Nation a compté dans sa venue en Guyane, la relation quasi filiale tissée avec ses élèves, la retraite d'abord lyonnaise avant son retour aujourd'hui en Guyane, et ses travaux de médecine qui ont fait de lui « un léprologue devenu dermatologue », puis un très bon connaisseur des pathologies tropicales. « Derrière ce flamboyant ambassadeur de la Guyane se cache une histoire profonde à connaître », conclut Mathieu Nacher.



■ Journées nationales du numérique à l'hôpital les 14 et 15 mars



Le programme Hop'en dédié à la transformation numérique et la modernisation des établissements de santé est lancé depuis 2019 et se termine prochainement. Deux journées de partage d'expériences sont proposées par le l'Agence du numérique en santé, les 14 et 15 mars. La première journée peut être suivie à distance. S'inscrire.

<https://esante.gouv.fr/agenda/journees-nationales-du-numerique-lhopital>

■ Retrouvez les webinaires de l'Agence du numérique en santé

L'Agence du Numérique en Santé (ANS) propose chaque semaine des webinaires à destinations des professionnels et acteurs de santé. Vous pouvez retrouver le **programme sur son site internet**. Les prochains webinaires sont prévus :

- Le 14 février : Directeurs d'établissements et services sociaux et médico-sociaux : faire du RGPD un atout pour son établissement
- Le 16 février : Ségur du numérique en santé, atelier d'accompagnement pour le dépôt d'une demande d'avance, MSSanté opérateurs
- Le 16 février : Dites-nous tout sur Mon espace santé : focus sur les fonctionnalités, chiffres clefs, questions techniques, retours d'expérience et questions-réponses à destination des

établissements de santé, établissements et services médico-sociaux et professionnels de santé.

Infos

Utile pour votre exercice

► Des outils pour accompagner les soignants dans l'annonce d'un décès



Le Centre national de ressources et de résilience a diffusé, cette semaine, deux documents pour aider les soignants dans l'annonce d'un décès. Ils s'adressent tant aux professionnels de santé en établissement de soins qu'en libéral. « Mieux annoncer un décès est l'un des facteurs de prévention du deuil compliqué et du trouble de stress post-traumatique. Cette approche peut être considérée comme des soins préventifs apportés aux endeuillés. Elle bénéficie aussi à votre pratique professionnelle et contribue à un mieux-être au travail. S'il n'y a pas de bonnes façons d'annoncer une mauvaise nouvelle, des repères permettent que l'annonce puisse se faire avec

professionnalisme, empathie et respect », **écrit le CN2R dans son premier document.**

Il recommande notamment d'effectuer cette annonce en binôme à chaque fois que possible. Et propose la technique des 4R :

- « Recueillir les informations nécessaires à l'annonce et anticiper les questions que poseront l'endeuillé après avoir évalué la situation alors que chaque cas est singulier.
- Répartir les rôles dans le binôme entre messenger et sentinelle et clarifier le rôle de chacun.
- Revoir l'annonce. Avant de se présenter aux proches, prendre le temps de préparer sa formulation et, si besoin, de l'énoncer à voix haute avec son binôme. Cette préparation permet de n'oublier aucune information, ni étape et d'avoir une base solide avant de se retrouver face aux endeuillés.
- Repérer son état émotionnel. Cette vérification permet de faire baisser la tension si nécessaire et d'être au clair avec soi. »

Dans le second document, le CN2R propose un exemple de déroulé d'annonce par téléphone, distingue les cas de décès soudain ou de décès prévisible, et fournit des réponses possibles en fonction de la réaction des proches.

Situation épidémiologique



L'épidémie au plus bas

Au cours de la première semaine de février, « les indicateurs virologiques du Covid-19 étaient stables, à un niveau bas, en Guyane, indique Santé publique France dans une synthèse hebdomadaire. Dans un contexte de baisse de l'activité de dépistage, l'incidence était de 6 cas pour 100 000 habitants et le taux de positivité de 2,3 %, stables par rapport à la semaine précédente. » L'activité hospitalière était stable. Aucun décès n'a été à déplorer cette semaine-là.

Agenda



• Aujourd'hui

► **Journée régionale de l'éducation thérapeutique du patient**, organisée par Guyane promo santé (GPS), au Grand Hôtel Montabo, de 8h30 à 16h30. Inscriptions jusqu'au 27 janvier sur le site internet de GPS.
<https://gps.gf/1ere-journee-regionale-de-letp-penser-letp-dans-une-perspective-de-promotion-de-la-sante/>

► **Après-midi de réflexion et d'échanges** entre professionnels autour de l'accompagnement vers l'emploi, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, de 14h30 à 17h30 à l'hôtel Royal Amazonia (Cayenne).

Demain

► **Journée portes ouvertes** de l'Institut des formations en santé (Ifsi, Ifas, Ifap, PPH), de 9 heures à 14 heures, sur le campus universitaire de Troubiran, à Cayenne.

► « **Fo Zot Savé** » : Patricia Saïd, quatrième vice-présidente de la Collectivité territoriale, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la protection maternelle et infantile (PMI), à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi

► **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé du Dr Jawad Bensalah en partenariat avec la Lettre pro, à 20 heures sur [Facebook](#) et sur la chaîne Youtube de l'émission.

14 et 15 mars

► **Journées nationales du numérique à l'hôpital**. S'inscrire.
<https://esante.gouv.fr/agenda/journees-nationales-du-numerique-lhopital>

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierreyves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

**ENSEMBLE
LUTTONS CONTRE
LA DENGUE**

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner :
pots de fleurs, petits débris, encombrants, déchets verts, gouttières ..

Se protéger individuellement contre les piqûres de moustiques pour éviter la transmission du virus :
répulsif, vêtements longs, moustiquaires

ars
Agence Régionale de Santé
Guyane

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)